

Mémoire de l'ACREF

À la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

le 19 février 2001

préparé par Benoît Cazabon, Ph.D.
Président-fondateur de l'ACREF

Nous sommes heureux de l'occasion offerte de vous faire parvenir nos points de vue sur la situation de la langue française au Québec à l'occasion des audiences nationales de la Commission des États généraux.

Bien que modestes, nos propos tiennent lieu de mémoire pour que soit inscrite la position des enseignants et enseignantes en français langue maternelle au Canada. Le résumé sera bref mais nous l'espérons, porteurs d'idées nouvelles pour nos sociétés.

Rappelons que l'Alliance canadienne des responsables et des enseignants et enseignantes en français (ACREF) en fonction depuis 1989 cherche à donner à ses membres

- 1-une meilleure information sur l'enseignement du/en français en situation de minorité;
- 2-de la formation en cours d'emploi sur les méthodologies les plus prometteuses dans ce contexte;
- 3- des modèles de gestion de la classe et de l'école qui construisent la communauté de langue et de culture française
- 4- des outils de diffusion des travaux réussis par sa collectivité.

Près de 11 000 enseignants et enseignantes peuvent en faire partie. Ils enseignent à quelque 170 000 élèves dans 677 écoles réparties très inégalement entre 24 conseils scolaires(il y a plus d'élèves francophones dans le nouveau grand Montréal que dans ce vaste territoire). Pour le détail de ses activités, on peut visiter son site <http://www.franco.ca/acref/> ou consulter son bulletin, Le Trait d'Union.

Née à titre d'alliance, l'ACREF s'identifie comme un relais entre l'utopique intention de l'humain à se réaliser en tant que porteur de valeurs élevées et celui qui assume la tragique réalité des obstacles à sa dignité. En matière de langue maternelle, les aspirations légitimes auxquelles donnent droit le français et les tribulations de la vie quotidienne qui bafouent cette langue donnent à l'ACREF son plein de mission à vivre, de questionnements à approfondir et de sagesse à développer. Vivre en français au Canada n'est pas de tout repos. Mais cette constatation nous interpelle comme humain, dans notre dignité même: qui sommes-nous, ici, sur cette terre? Vivre la platitude des idées reçues ou assumer pleinement l'utopie qui nous aspire au-delà des banalités quotidiennes?

Lecture du contexte

Ce qui ne manque pas de surprendre à la lecture de "Le français, parlons-en." document de consultation de la Commission, ce sont "les objectifs et moyens d'une nouvelle organisation de la société québécoise du point de vue linguistique", résumés par après en six points aux pages 13 et 14. On ne peut s'empêcher de remarquer la très grande similarité entre ces points et les revendications faites par les Canadiens français des autres provinces.

1- la place du français comme langue officielle au Canada. Sa légitimité, son statut et les pratiques. Voir les rapports des Commissaires aux langues officielles qui ne cessent de montrer à l'envi les manques à gagner.

2-la fréquentation des écoles françaises gérées par des francophones et la possibilité de croître comme société en y intégrant une juste part d'immigrants motivés à vivre avec nous dans notre langue. Le plus grand facteur de la baisse des effectifs enregistrée par Statistiques Canada chez les francophones à l'extérieur du Québec vient du fait que le Canada ne participe pas, ni au Québec ni ailleurs, à favoriser une immigration qui puisse s'intégrer à notre société d'attache.

3-le droit de travailler en français. Si l'école de langue française est un acquis, en principe du moins, il est loin d'être acquis qu'une instruction en français revête un quelconque avantage. C'était l'un des arguments les plus forts dans l'Affaire Montfort, de faire valoir qu'une institution, au delà de son mandat noble de servir des patients en français, est aussi un espace de vie pour des professionnels qui ont le droit de partager en français leur savoir, de le diffuser, et

de former une relève. Ce sont les seules conditions qui donnent un sens à une langue publique sur un territoire donné.

4-le droit d'être servi en français. Cette revendication nous paraît de courte vue si l'offre de service ne s'accompagne pas d'une culture valorisant le fait français. C'est tout le débat entre bilinguisme et dualité linguistique qui se cache derrière cette position. Depuis plus de trente ans le fédéral compte le nombre de mots que ses employés peuvent prononcer en langue seconde, le nombre de pages traduites en sens unique. Ces exercices ne peuvent plus cacher depuis la dernière lecture du discours du Trône que ce sont des délibérations en anglais traduites en français que l'on nous sert (le contresens entre "communautés viables" et "vitalité des communautés"). Le droit d'être servi en français ne doit pas se résumer à une pratique utilitariste. Il a partie liée avec le droit de se réunir en français, de gérer son efficacité linguistique et culturelle, et de se célébrer. Une langue de service est vidée de sa culture.

Enfin, les signes sont trop nombreux pour que l'on laisse au hasard et aux positions partisans le soin de réglementer en matière linguistique. L'heure n'est pas aux dérapages.

En guise d'illustration:

1- certains chefs politiques défendent l'enseignement de l'anglais dès la troisième année au Québec. Ils s'inspirent de situations où la langue maternelle de la majorité n'est en rien comparable à celle du français au Canada et au Québec. Ce n'est pas d'âge dont il faut parler mais de méthodologie et de motivation. (Voir la lettre de l'auteur Le Devoir 24 novembre 1998, Barguiner ou baraguiner). Il y va de la construction d'un espace culturel conséquent. Il y a déjà deux langues en forte concurrence sur nos territoires, pourquoi exacerber cette position fragile?

2- dualité linguistique et asymétrie. Au lieu de traiter d'équité en matière de langue, le fédéral pense égalité. On donne plus d'argent aux universités anglophones du Québec qu'à celle (il y en a une, de langue française et des bilingues, de l'extérieur du Québec) parce qu'il y a plus d'universités (plus d'universités=plus d'argent). On subventionne un nouveau centre d'Études sur les anglophones au Québec. On crée six centres d'excellence sur la petite enfance dont aucun n'est francophone. Ces exemples multipliés par centaines montrent à l'envi à la fois l'ingérence du fédéral dans l'orientation de la construction de notre avenir culturel, et son incapacité à rétablir les rapports de force inter-linguistiques. En fait, il accentue les écarts. Ce sont les mêmes politiciens qui se défendent en affirmant qu'il est normal que des minorités disparaissent en se fondant sur l'exemple des Kurdes !

3- la racialisation du fait français au Canada. Défendre la langue française ne fait pas bonne presse. Pourquoi faut-il que la revendication d'appartenance et d'engagement culturel particuliers s'oppose à modernité, cosmopolitisme et même démocratie? Et certains sont tombés dans le panneau! La langue française n'a pas besoin de ceux qui rétrécissent son sens à des dimensions ethno-centristes. Inversement, il ne faut pas faire le jeu des opposants qui récusent à la langue son pouvoir d'autonomie, d'indépendance, de différence. C'est qu'ils viennent d'une position de peur eux aussi. Pendant de nombreuses années, les élus francophones du fédéral ont exhorté les populations francophones hors Québec à freiner leur revendication, bien que légitimes, pour ne pas exacerber le danger de ressac de la part d'unilingues anti-francophones. Il y va de notre dignité humaine de pouvoir agir librement, de façon instruite et démocrate. Être fier de son appartenance, ce n'est pas être raciste.

À notre avis de grands consensus doivent émerger, au-delà des partis pris, sur la place et le sens du français dans le contexte nord-américain et de la mondialisation, puisque le mot est toujours à la mode.

De la force de nos liens

Nous avons omis de le dire tellement cette vérité nous semble évidente: la position de l'auteur, comme celle de tous les Canadiens français, se place en marge de toute discussion concernant l'avenir des Québécois décidé par choix démocratique. Nous sommes plus que des observateurs intéressés. Vos choix influencent les nôtres. Nous serons toujours, peu importe la voie choisie par le Québec, des partenaires significatifs. Mais nous ne sommes pas citoyens du Québec. À ce titre, nous réitérons notre reconnaissance pour la confiance que les Québécois nous font en sondant notre opinion sur une question aussi importante que la place de la langue au Québec.

Les domaines où nos relations peuvent être déterminantes ne manquent pas, ni en nombres, ni en richesses. Nous allons les exposer brièvement en ne considérant que les domaines reliés à l'enseignement/apprentissage du/en français.

1- de l'usage du français sur nos territoires respectifs. Il en sera de notre vitalité selon les façons de multiplier les réseaux d'échanges entre nos communautés. Que ce soit dans les technologies de l'information et des communications, les médias, les productions culturelles, des échanges réciproques doivent être initiés. Il faut donner aux jeunes Québécois et aux Canadiens français une bonne raison de s'investir en langue française. L'absence de la chaîne TFO au Québec est une perte pour nous tous. Nous pouvons travailler ensemble à meubler ces espaces culturels. Il y a vraiment de la place pour tous! Mais comme pour tout ce qui se fait à distance, il faut surtout un mode d'animation de ces cyber-espaces. L'ACREF et l'AQPF ont développé un modeste échange qui mériterait plus d'appui (Le Canada français et le Québec se parlent). L'animation passe par une volonté de construire cet espace commun. Il n'en tient qu'à nous de le faire. À l'ACREF, l'action est inspirée du principe vygotkien "Il n'y a de véritable apprentissage que celui qui est pleinement vécu". Il a été traduit plus prosaïquement par "Je fais, donc j'apprends." L'intention est de rappeler que l'activité pédagogique prend son sens si elle amène l'apprenant à s'exprimer dans un contexte authentique. Ainsi, nous pouvons vérifier les possibilités d'exploiter véritablement la langue française. Des rapports plus intimes avec le Québec ne peuvent que rehausser ces activités. Pour mieux enseigner le français en situation minoritaire, il nous faut l'appui du contexte authentique qu'offre le Québec et la francophonie internationale.

2-du partage du capital humain. La reproduction des spécialistes en enseignement du français est si faible qu'il ne reste aucun détenteur d'un Ph.D. hors Québec pour assurer un avenir à ce secteur. L'analyse des besoins a été consignée à plusieurs reprises(Voir la bibliographie ci-jointe). Plusieurs Québécois viennent enseigner dans nos milieux. La méconnaissance de ces milieux francophones est souvent l'objet de difficultés. Mieux se connaître et ajouter une formation d'appoint serait de mise. La présence des Canadiens français dans les médias ou organismes québécois fait défaut. On devrait pouvoir s'expliquer de part et d'autre. La méconnaissance des faits linguistiques chez certains d'entre eux est telle qu'ils inscrivent leurs enfants dans des écoles d'immersion pour qu'ils apprennent l'anglais!

3- de la construction d'un espace culturel conséquent. Une langue est une force dynamique. Ces dernières années sont nées des activités qui rendent compte de l'énergie du français en Amérique du Nord. Par ailleurs, des positions frileuses se font valoir freinant son développement. Protectionnisme d'organismes menacés par le mouvement de nouvelles tendances; pire, tocquades d'individus voulant maintenir des pouvoirs personnels éculés font que la construction solide d'une société de langue française au Canada ne va pas de soi. L'asymétrie, la réciprocité, et la générosité doivent être au rendez-vous autant entre nous qu'elles sont nécessaires pour corriger les écarts de statuts entre le français et l'anglais au Canada. Ces valeurs commencent à prendre place dans nos échanges. Mais avant de dialoguer, il mérite que chacun s'arrête sur ce qu'il est pour lui-même. Vous, Québécois, faites votre réflexion et revoyez votre positionnement par les travaux de votre Commission. Une réflexion tout aussi importante devra être enclenchée

de la part des Canadiens français et des Acadiens. Leur position actuelle de communautés (pluriel) francophones (définies par la langue) et acadienne (ethnique) ne saurait suffire. En évacuant la position de droit à une dualité au sein du Canada, ils donnent raison à un fédéralisme frileux. Le test de la générosité du fédéral en matière de protection des groupes minoritaires n'a pas été passé parce qu'il n'a tout simplement pas été soumis. Il ne se passera pas un autre 100 ans de confédération sans que celle-ci achoppe sur la qualité de vie en français réservée à tous les Canadiens. Pour l'heure, on peut parler de la quasi-impossibilité d'enseigner le français et en français dans les conditions existantes. Certains croient à tort que la gestion scolaire règle tout. C'est un peu comme avoir une Cadillac dans sa cour (ce que ne sont pas nos conseils scolaires) et ne pas avoir d'argent pour acheter de l'essence. La construction culturelle de ce milieu reste à faire. Nous comptons sur l'expertise des Québécois pour partager des projets éducatifs signifiants en matière de compétences linguistiques, culturelles et professionnelles. L'école française réussie ne se réalisera que si le pays offre aux apprenants une raison suffisante pour y prendre part. Cette raison suffisante, c'est la capacité du plus grand nombre à pouvoir travailler dans leur langue dans les domaines les plus diversifiés possible. C'est aussi la possibilité de s'épanouir pleinement dans leur culture dans toutes les sphères où l'humain est motivé à s'investir.

De savoir qu'il existe un Québec qui n'a plus à affirmer la primauté du français sur son territoire mais qui peut généreusement travailler à l'épanouissement du français comme réalité mondiale ne peut qu'être bénéfique aux Canadiens français de partout au pays.

Bibliographie

- Bernard, Roger, Louis-Gabriel Bordeleau et Benoît Cazabon, (1999) "L'éducation en Ontario français", Dans Yvon Thériault et alii (éds) La Francophonie canadienne en milieux minoritaires, chapitre 20, Les Éditions d'Acadie, pp.435-473.
- Cazabon, Benoît (1996) "La pédagogie du français langue maternelle en Ontario: moyen d'intervention sur la langue en milieu minoritaire", dans Jürgen Erfurt (éd.) De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, pp. 295-314.
- Cazabon, Benoît (1998) " La pratique de soi: fondement de l'apprentissage de sa langue maternelle" dans les Actes du 7e colloque internationale de L'association internationale pour le développement de la recherche en didactique du français langue maternelle, DFLM: quels savoirs pour quelles valeurs?, Bruxelles, ULB,
- Cazabon, Benoît (1998) "L'enseignement en français langue maternelle au Canada: un indicateur de la vitalité linguistique des Canadiens français." dans les Actes du 26e colloque international de l'Association française d'études canadiennes, Politique et stratégies linguistiques au Canada: bilan et perspectives, Avignon: Centre d'études canadiennes, URF Lettres, 45, pp.205-222.
- Cazabon, Benoît (1998) "Vers le développement de politiques globales de la didactique du français langue maternelle au Canada", dans Le français langue maternelle dans les collèges et les universités en milieu minoritaire, Actes de colloque, 3e congrès national de l'ACREF, Moncton: Éditions d'Acadie et CRLA, pp. 45-62.

- Cazabon, Benoît (1997) "L'enseignement en français langue maternelle en situation de minorité" dans Cazabon, B. et S. Leblanc-Rainville (réds) L'éducation en français auprès de groupes minoritaires à travers le monde., Revue des sciences de l'éducation, vol XXIII, no 3, p. 483-508.
- Cazabon, Benoît (1996a) "Comment, à trop distinguer, les sujets en arrivent à vider l'objet minoritaire de toute consistance?" dans Cazabon, Benoît, (réd.) Pour un espace de recherche au Canada français: discours, objets et méthodes, Actes des colloques de l'ACFAS-1993 à Rimouski et 1994 à Montréal, Actexpress, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, p.3-27.
- Cazabon, Benoît (1996b) "Vers un modèle holistique de la didactique du français langue maternelle" dans B.Cazabon, réd. Nos mots, à fleur de pays, Ottawa: ACREF, p 79-98.
- Cazabon, Benoît (1996c) "Des marqueurs linguistiques de l'identité culturelle", dans B. Cazabon, réd. La langue française en Ontario, Sudbury: Revue du Nouvel-Ontario, Institut franco-ontarien, 217-258.
- Cazabon, Benoît (1996d) "Les défis de la didactique du français en milieu minoritaire" dans L'expérience canadienne de l'enseignement des langues officielles, Ottawa: Patrimoine canadien, coll. Nouvelles perspectives canadiennes, p.86-93